



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection du Second Degré**  
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

**Inspection Pédagogique Régionale EPS**

Lyon, le 02 septembre 2020

Affaire suivie par  
IA-IPR EPS  
Téléphone  
04 72 80 63 38  
Télécopie  
04 72 80 63 37  
Courriel  
ipr@ac-lyon.fr  
92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07  
www.ac-lyon.fr

Les IA-IPR EPS

à

Mesdames, Messieurs les enseignants d'EPS de l'Académie  
S/C Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Référence : IA-IPR-2020-2

**Objet: Précisions portant sur l'organisation des enseignements et de l'association sportive**

Chères et chers collègues,

En complément de notre courrier du 31 aout 2020, nous vous apportons les précisions suivantes :

- Dès lors que les élèves ont enlevé leurs masques et les ont déposés dans un sachet personnel et identifiable, vos situations d'enseignement doivent être conçues pour permettre le respect de la distanciation physique de 2 mètres entre élèves.
- Par conséquent, en application des dispositions du protocole, les activités et les formes de pratique nécessitant une préhension entre élèves ne sont pas autorisées.
- Lorsque les élèves sont investis dans des rôles sociaux, le port du masque est souhaité lorsqu'il est compatible avec le rôle.
- Si les activités supports envisagées vous semblent incompatibles avec la distanciation, nous vous invitons à modifier votre programmation d'activités pour ce début d'année scolaire.

Nous savons pouvoir compter sur votre expertise didactique et pédagogique et votre capacité à innover pour proposer un enseignement d'EPS de qualité dans le contexte actuel.

Cordialement.

Isabelle RONGEOT Jean-Luc CURNAC Marc ESTEVENY  
Philippe SBAA Pierre Etienne TAILFER

I.A.-I.P.R. EPS